



UNICEF

Comment continuer à mener des politiques vaccinales efficaces face à la désinformation et dans un contexte international et budgétaire tendu ?

République du Panama

*Soulignant* le fait que la santé des enfants est une préoccupation majeure de l'Organisation des Nations Unies, la vaccination garantit leur bien-être,

*Rappelant* les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, notamment le respect de la dignité humaine et la promotion des droits fondamentaux de tous,

*Rappelant également* la Convention internationale de 1989 relative aux droits de l'enfant, en particulier l'article 24 reconnaissant le droit de chaque enfant de jouir du meilleur état de santé possible ainsi que de bénéficier de soins médicaux,

*Soulignant* les objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015, et en particulier l'ODD n°3 visant à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être des enfants,

*Rappelant* le rôle central du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Organisation mondiale de la Santé dans la mise en œuvre des programmes de vaccination infantile, en partenariat avec Gavi, l'Alliance du vaccin, la Banque mondiale et d'autres acteurs internationaux,

*Préoccupé* par le fait que plus de 14 millions d'enfants dans le monde n'ont reçu aucun vaccin, notamment dans les régions touchées par la pauvreté, la désinformation, les crises sanitaires ou encore des systèmes de santé fragiles,

*Alarmé* par la progression de la désinformation et du vaccinoscepticisme comme lors de la pandémie du Covid 19, qui fragilisent la confiance des familles dans les campagnes de vaccination et menacent les progrès réalisés dans la réduction de la mortalité infantile,

*Conscient* que les contraintes budgétaires internationales et la diminution des financements internationaux dédiés à l'aide au développement compliquent le maintien de politiques vaccinales efficaces, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire comme le Panama,

*Remerciant* les Etats membres de l'ONU, ainsi que les agences internationales ayant travaillé sur la thématique,

1. *Encourage* l'UNICEF, en coopération avec l'OMS et les gouvernements nationaux, à renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation à destination des parents et des communautés locales, en s'appuyant sur des professionnels de santé, des écoles et des médias locaux afin de lutter contre la désinformation sur les vaccins infantiles ;

2. *Recommande* la mise en place de programmes éducatifs intégrant la vaccination et la prévention sanitaire dans les systèmes scolaires, afin de développer une culture de confiance scientifique dès l'enfance et de protéger durablement le bien-être des enfants contre le vaccinoscepticisme ;

3. *Invite* les États membres et les partenaires internationaux à maintenir et renforcer le financement des programmes de vaccination infantile, notamment par le biais de partenariats avec Gavi et l'UNICEF, afin de garantir un accès équitable aux vaccins essentiels malgré les contraintes économiques ;

4. *Soutient* la création d'un groupe de travail au sein de l'UNICEF chargé d'évaluer l'impact de la désinformation sur la vaccination des enfants, de proposer des solutions adaptées aux contextes locaux et de suivre les progrès réalisés en matière de couverture vaccinale ;

5. *Propose* la création d'un fonds international financé par les États membres volontaires, avec une contribution proportionnelle à leur PIB, visant à soutenir l'accès aux programmes de vaccination pour les enfants dans les pays confrontés à la pauvreté et à des taux élevés de maladies infantiles et de mortalité infantile ;

6. *Souhaite* la recommandation d'un suivi médical, une consultation gratuite par an de la naissance à la majorité de l'enfant ;
7. *Invite* chaque Etat à promouvoir la fiabilité des recherches scientifiques et de la médecine ;
8. *S'engage*, en tant que pays à revenu intermédiaire, à aider la mise en forme des propositions précédentes.